



HAL
open science

Le baratz (cercle de pierres) Méatsé 11 (commune d Itxassou, Labourd)

Jacques Blot

► **To cite this version:**

Jacques Blot. Le baratz (cercle de pierres) Méatsé 11 (commune d Itxassou, Labourd). *Munibe. Ciencias naturales*, 1997, 49, pp.95–106. hal-02466710

HAL Id: hal-02466710

<https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/hal-02466710>

Submitted on 12 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MUNIBE (Antropologia-Arkeologia)	N°49	95-106	SAN SEBASTIAN	1997	ISSN 1132-2217
----------------------------------	------	--------	---------------	------	----------------

Aceptado: 1997-03-03

Le Baratze (cercle de pierres) Méatsé 11 (commune d'Ixassou, Labourd. PA)

Compte rendu de fouille de sauvetage 1996
(Autorisation 96/56)

El círculo de piedras Méatsé 11 (Ixassou, Labourd)

MOTS-CLÉS: Baratze, cromlech, cercle de pierres, incinération, âge du bronze, Méatsé, Pays-Basque Nord.
PALABRAS CLAVES: Baratze, cromlech, círculo de piedras, incineración, edad del bronze, Méatsé, País-Vasco Norte

Jacques BLOT*

RÉSUMÉ

Le Baratze Méatsé 11 présente une architecture très soignée, contrastant, avec l'absence de restes humains, calcinés ou non. Il est très peu différent du cercle Méatsé 8 auquel il est tangent, tout en étant plus récent (datation 14 C: 2705 +/- 75 BP). Comme tous les autres monuments similaires de ce site, il apparaît plus comme une construction à caractère funéraire symbolique, que comme un sépulture vraie.

RESUMEN

El Cromlech de Méatsé 11 presenta una arquitectura muy esmerada que contrasta con la ausencia de restos humanos, calcinados o no. Es muy parecido al círculo Méatsé 8 con el que es tangente, pero es posterior a él en el tiempo (fechado con el 14 C 2705+/-75 BP). Como todos los otros monumentos semejantes de aquel emplazamiento, mas bien se presenta como una construcción de carácter funerario simbólico que como una verdadera sepultura.

SUMMARY

The Baratze (circle of stones) Méatsé 11 presents an architecture very elaborated contrasting with the absence of human rests, charred or no. It is very few different of the circle Méatsé 8, to wich it is tangent, though being more recent (14 C datation: 2705+/-75 BP). As all the others similar monuments of this site, it appears more as a construction with a symbolic funeral character, than as a real sepulture.

LABURPENA

Méatsé 11 harrespilak egitura oso zaindua azaltzendu, nahiz eta giza hezur aztarnarik ez gorde, ez erraustuak. ez eta erregabeak. Tangentea duen Méatsé 8 harrespilaren oso antzekoa da, nahiz eta hau berriagoa izan (C14 2705+/-75 BP). Leku honetan dauden antzeko beste monumentuek bezala, benetazko hilobia baino gehiago, zentzu sinbolikoa duen hilobi-egitura bat dela esango genuke.

GENERALITES

1- Situation

Ce monument est situé au col de Méatsé, à 716 m d'altitude, tout à côté de la frontière internationale entre les provinces du labourd, et de Navarre.

- Coordonnées:

Carte IGN 1/25000. Iholdy 5-6

295,440- 115,05

Altitude 716m

Commune d'Ixassou

N° du site:64-279.011/AH

Parcelle C.650 Zone III, cadastre 1982.

Lieu dit Méatsé.

Le col est situé entre les sommets de l'Iguzki au sud (altitude 844 m.) et de l'Artzamendi au nord (altitude 926 m.).

* Association Archéologique Basque "Herri-harriak" .B.P.105-64500 Saint Jean de Luz.

Avec la collaboration de LAURENCE MARAMBAT (Archéolabs, 38840 Saint-Bonnet-de-Chavagne) de DOMINIQUE EBRARD (33000 Bordeaux), et de M. MARTINAUD (ARMEDIS), Université de Bordeaux I.

Il s'agit donc d'un passage longitudinal par rapport à la chaîne des Pyrénées, mais des passages transversaux, permettant l'accès au versant sud existant au fond des deux vallons adjacents.

Le col est modelé dans les formations de la base de Trias, plus spécialement à la limite entre les grès rouges des pics Artzamendi et Iguzki, et les argilites et psammites plus tendres surmontant ces grès. Depuis les hauteurs dominant le col, des colluvions ont convergé vers le site; leur épaisseur certainement irrégulière est sans doute assez faible puisque les grès en place affleurent localement les colluvions constituées d'une pâte argilo-silteuse rouge, massive, sans structure visible, susceptible de contenir les grès isolés, ou en essais, impliqués naturellement dans la dynamique colluviale.

2- Historique (fig. 1)

Le site de Méatsé a été identifié en 1943 par J.M. DE BARANDIARAN (BARANDIARAN J.M. DE, 1953) qui y décrit un dolmen ainsi que 3 cercles de pierres (fig.

1), que nous appellerons tout aussi bien "baratze" du nom qui leur est attribué en Pays Basque (BLOT, J. 1995c).

Il note, en outre, à proximité de ce groupe un ensemble de 5 baratze au flanc nord-est du mont luskadi- En 1970, nous procédâmes à la fouille de deux cistes très visibles, n° 4 et 7. (BLOT, J. 1972) et surtout à celle du grand cercle n° 1, dont le coffre central fut entièrement et soigneusement fouillé, ainsi qu'une partie du péristalithe. (BLOT, J. 1970).

L'année suivante, CL. CHAUCHAT entreprit de continuer la fouille du péristalithe du cercle 1, celle de la ciste du tumulus 5, et un début de dégagement du cercle 6; ces travaux furent complétés en 1973 par l'achèvement des cercles 1 et 6, le début de dégagement des cercles 2 et 7, et l'exploration de la chambre dolménique (CHAUCHAT, CL. 1977).

En 1979, le cercle tumulaire n° 5 fit l'objet de dégradation de la part des promeneurs de sorte que nous dûmes à nouveau intervenir pour dégager la totalité du monument, et en particulier son très curieux péristalithe (BLOT, J. 1979).

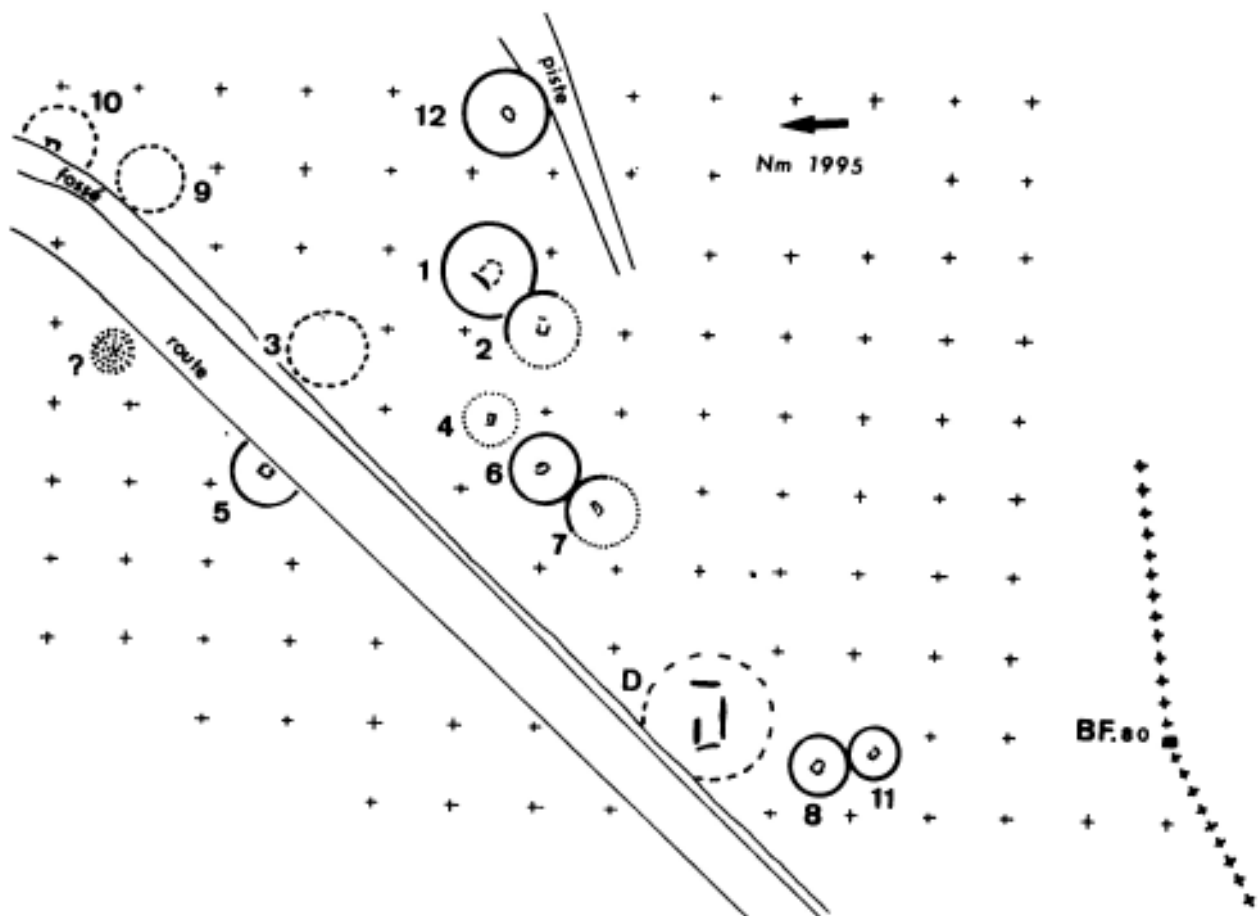


Fig. 1- Plan du col de Méatsé. En trait continu: monument fouillés en partie ou en totalité. En tireté: monuments visibles à la surface du sol. En pointillé: présence supposée d'une structure cachée.

D: dolmen; BF 80: borne frontière n° 80-

Le point d'interrogation correspond aux vestiges d'un monument non identifiable, dont il ne reste que des pierres brisées. Carroyage de 5 m de côté.

Dans le courant 1992, le passage d'un engin endommagea une partie du cercle n° 8, justifiant une intervention de sauvetage d'urgence début 93 (BLOT, J. 1995 a).

L'apparition de pierres appartenant vraisemblablement à un cercle, par suite de l'érosion mécanique due au passage d'engins tous-terrains, a justifié, en 1994, une fouille de sauvetage du cercle n° 12.

Cette permanente dégradation du site devenu par ailleurs un gigantesque parking pour voitures de tourisme, dès que les conditions climatiques le permettent, a motivé une étude approfondie de la résistivité du col par l'établissement d'une carte des courbes d'isorésistivité, afin de détecter des anomalies pouvant correspondre à des structures archéologiques cachées (MARTINAUD, M. 1994) suivie de sondages de validation (BLOT, J. 1995 b; BLOT, J. 1996a).

3- Contexte archéologique.

L'ensemble de Méatsé n'est pas isolé. En plus du groupe déjà cité des cinq baratze "luskadi" au flanc nord-est du mont du même nom, il existe, dans le voisinage immédiat, au flanc est de l'Artzamendi, au lieu dit "Méatseko Bizkarra", à 730 m. d'altitude et à environ 150 m. à vol d'oiseau au nord-est du col, un autre groupe de trois monuments décrits par J.M. DE BARANDIARAN (BARANDIARAN, J.M. DE. 1949). Nous y ajouterons deux autres cercles identifiés par nous ultérieurement (BLOT, J. 1970 et 1971, inédits) à proximité immédiate des précédents, et faisant partie du même ensemble. Enfin, on ne pourra omettre de signaler le monolithe de l'Artzamendi, que nous avons dégagé en 1972 (BLOT, J. 1983) et qui complète ce très riche ensemble.

4- Motifs de la fouille de sauvetage du cercle 11.

Lors de la fouille du cercle C8, nous avons noté la possibilité qu'une construction soit présente au sud: une structure en dalles semblait amorcer un arc de cercle tangent à C8. Toutefois, les études de résistivité n'ayant pas, semble-t-il, confirmé cette hypothèse, nous avons procédé, en 1995, à un sondage qui a bien mis en évidence un périlalithe tangent à C8, et la présence d'un coffre tout à fait semblable à ceux rencontrés habituellement au centre des cercles de Méatsé. On a aussi profité qu'une importante quantité de charbons de bois avait été recueillie à cette occasion pour demander une datation au carbone 14.

L'intérêt de pouvoir procéder à une étude comparative entre deux monuments tangents (architectures, datations, palynologies), la rareté des datations concernant cette nécropole (deux monuments datés:

C2-C8, sur 12 identifiés), les risques auxquels sont exposés de façon permanente les monuments de Méatsé, justifiaient qu'une fouille de sauvetage soit entreprise dans les meilleurs délais. Celle-ci a été réalisée avec l'autorisation de Mr. P-HIHAROUR, maire d'Itxassou, et l'accord du Service Régional de l'Archéologie. Enfin au plan géophysique, on pouvait attendre de cette fouille les raisons pour lesquelles ce cercle n'avait pas été repéré lors de la prospection électrique du col en 1994.

TECHNIQUES DE LA FOUILLE.

Celle-ci s'est déroulée par de très beaux temps en Juin 1996. Nous tenons ici à remercier tous les volontaires qui nous ont aidé, qu'il s'agisse des associations Dorsera, Herri-Harriak, Lauburu, des nombreux enseignants, et bien sûr de nos amis d'outre-Bidassoa parmi lesquels X. PENALVER de la société Aranzadi, I. GASTELU, L. MILLAN, SAN EEMETERIO ET M. SIERRA ASKARATE.

Initialement, aucun élément de ce cercle n'était visible. Se basant sur les résultats de la fouille de C8 en 1993 et du sondage de 95 effectué à l'endroit présumé de ce cercle, nous avons estimé que le monument devait avoir environ 4 m. de diamètre. Nous avons donc quadrillé le terrain en conséquence, à la maille de 1m, en se basant sur les repères disposés à demeure en octobre 93 par une équipe du S.R.A, préalablement à la prospection électrique.

Le monument a été progressivement mis au jour jusqu'à une profondeur limitée par l'apparition du substrat d'argilites micacées qui n'a pas été atteint par les constructeurs. On notera que dans le secteur ouest le substrat a été atteint à une profondeur de 0.60 m. environ, alors qu'il ne l'a été qu'à 0.85 m. à l'est, le monument étant cependant construit sur un plan sensiblement horizontal, à 0.50 m. environ de la surface du sol, en pleine masse colluviale argilo-silteuse, rouge violacée.

Une fois achevée l'étude, toutes les terres enlevées ont été remises en place afin de protéger le monument, et de redonner au site son apparence initiale.

RESULTATS DE LA FOUILLE.

1- La couronne externe, ou périlalithe (photo 1 fig. 2)

Elle a la forme d'un cercle à peu près régulier, d'environ 4 m. "hors-tout"; cependant le diamètre est-ouest est de 4.20 m. alors que dans le sens nord-sud il n'est que de 3.80m. Cette différence tient à l'existence de C8, construit antérieurement, et dont la présence a perturbé les constructeurs de C11.

Le pérystalithe est formé de petits amas de dallettes séparés par des éléments intercalaires.

Ces amas sont constitués de 3 ou 4 dallettes empilées les unes sur les autres. Toutes présentent des traces d'épannelage qui leur a donné des formes et des dimensions assez homogènes, rectangulaires ou triangulaires. Elles mesurent en moyenne 30 à 35 centimètres de large, peuvent en atteindre 40 de long, et environ 5 à 10 d'épaisseur. La face inférieure de ces amas est à une distance variable du substrat : relativement proche en secteur ouest (une dizaine de centimètres), elle s'en trouve éloignée de près de 40 en secteur est, le substrat ayant tendance à s'enfoncer progressivement, alors que le monument est construit sur un plan horizontal (fig. 6). La face supérieure des amas de dallettes est, par contre, à une distance uniforme de 0.30 m. de la surface du sol. Dans l'ensemble, on constate un certain décalage des dalles supérieures vers l'intérieur du monument, entraînant une inclinaison des amas vers le centre: compte tenu de la constance de ce phénomène, il ne nous paraît pas exclu que cette disposition soit volontaire; nous l'avions aussi observé en C8 et C12.

Ces amas sont séparés les uns des autres par une série de dallettes, en grés rose, de dimensions



Photo 1- Vue d'ensemble du monument, prise du sud-est. Éléments intercalaires bien visibles: dalles en arrière-plan, blocs de grés en premier plan.

sensiblement identiques aux dallettes horizontales, mais elles sont disposées verticalement, de chant; elles ne sont pas plantées, mais simplement bloquées entre deux amas, et présentent elles aussi des traces d'épannelage. Aucune n'affleure le sol, les plus hautes restant à 4 ou 5 centimètres sous la surface.

Cette disposition radiale des dallettes est très similaire à ce qui a déjà été observé en C1 ou C8. mais

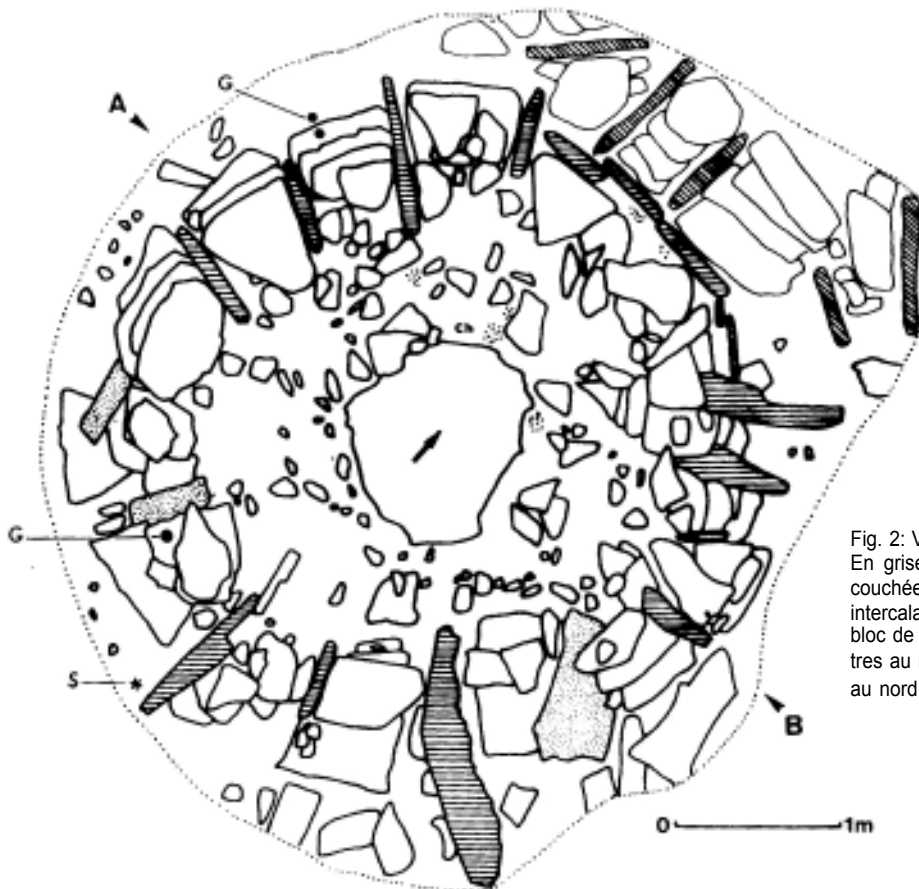


Fig. 2: Vue en plan de Méatsé 11. En gris: les dalles très inclinées, presque couchées; en hachuré les autres éléments intercalaires (dalles à l'ouest, un grand bloc de grés au sud-est, ainsi que deux autres au nord-est). Noter la zone de contact, au nord, avec C8.

reste cependant exceptionnelle en dehors du col de Méatsé; nous ne connaissons en Pays Basque de France que le cercle de l'Iparr 4 (BLOT, J. 1972 inédit) qui présente cette même caractéristique.

La description ci dessus correspond à une "disposition type" qui n'est cependant pas observable en tous points du monument. Les amas de dalles horizontales sont en effet réguliers dans les secteurs ouest et sud-ouest, mais on constate une certaine négligence (?) au sud et dans toute la moitié est du péristalithe: les amas peuvent n'être constitués que de deux dalles, la supérieure étant plus ou moins fragmentée. Enfin, dans la zone de contact avec le cercle C8, les éléments constitutifs de ces amas sont de dimensions plus réduites, souvent brisés (photo.2). Les éléments intercalaires eux aussi ne correspondent pas toujours à la description "de base". Certaines de ces dalles (en grisé, fig. 2) sont très inclinées, presque couchées, en particulier en secteur sud-ouest, sud et est; ceci peut résulter d'une mauvaise stabilité due à une construction très négligée des amas de dalles ne pouvant alors jouer leur rôle de calage, de contention. En outre, certaines dalles intercalaires bien calées mais ayant subi au maximum la poussée de colluvion venue du sommet de l'Artzamendi, au nord, présentent une inclinaison vers le sud de 30° par rapport à la verticale; ceci est particulièrement visible en secteur ouest (photo 1) et, comme nous le verrons, pour les dalles nord et sud du coffre central (fig. 3).

Enfin, ce qui n'avait pas été le cas du monument tangent C8, qui est pourtant très semblable, certains

de ces éléments intercalaires ne sont pas des dalles mais des blocs de grés, allongés, pouvant atteindre 1 m. ou plus (photo 1, fig. 2), ceci en particulier dans toute la moitié est du péristalithe. Dans la zone de contact avec C8, trois dalles "intercalaires" n'ont pu trouver leur place normale sans doute par suite d'une légère erreur d'appréciation des distances; pour respecter une certaine circularité du péristalithe, elles ont été disposées de façon tangentielle à C8, ainsi que deux autres petits éléments, de taille bien inférieure (photo 2, fig. 2).

2- Le coffre central (photo 1 et 3, fig. 2, 3, 4 et 5)

Il est remarquable par son bon état de conservation et comporte quatre dalles verticales supportant un couvercle, le tout en grés rose triasique.

- la dalle de couverture (fig. 2 et 3).

Elle est apparue à 25 centimètres environ sous la surface gazonnée; plate, parfaitement horizontale, elle présente un aspect grossièrement rectangulaire, mesurant 1.15 m. dans son axe nord-sud et 1 m. dans son axe est-ouest. Son épaisseur est variable, atteignant 5 centimètres à l'extrême ouest, 2 à l'ouest et respectivement 7 et 5 centimètres au nord

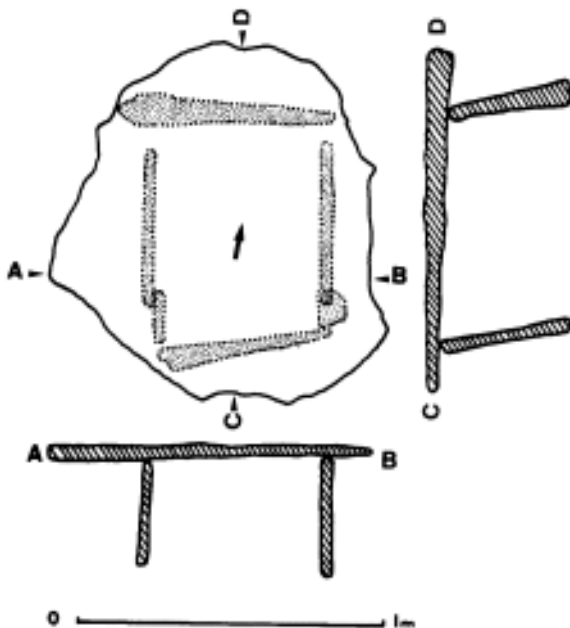


Fig. 3: Vue en plan et coupe du caisson central avec son couvercle.



Photo-2- Zone de contact entre C11 et C8, à droite; vue prise de l'est. Noter la disposition tangentielle des dalles verticales en C11.

et au sud. Tout son pourtour présente les traces d'un épannelage soigneux qui a peut-être été effectué après sa mise en place sur le caisson, tant les angles de ce dernier s'adaptent bien à la périphérie de la dalle.

Le caisson (photo.2; fig.2, 3, 4 et 5), mesure 0.70 m x 0.50 m, à grand axe nord sud. Totalement rempli de terre, sa profondeur est déterminée par la hauteur des dalles latérales, soit 0.40 m. environ.

- la dalle nord (photo 3, fig. 4).

Elle est la plus épaisse (entre 5 et 12 centimètres), de forme grossièrement triangulaire à sommet inférieur. Elle repose simplement sur le niveau horizontal commun à l'ensemble des éléments du péristalithe, et présente une inclinaison de 30° vers le sud par rapport à la verticale. Sa base, sous le couvercle, mesure 0.55 m., et sa hauteur 0.40 m.

- la dalle sud (fig. 4) relativement moins épaisse que la précédente, affecte une forme pentagonale, à sommet inférieur; sa base sous le couvercle mesure 0.50 m. et sa hauteur 0.40 m.

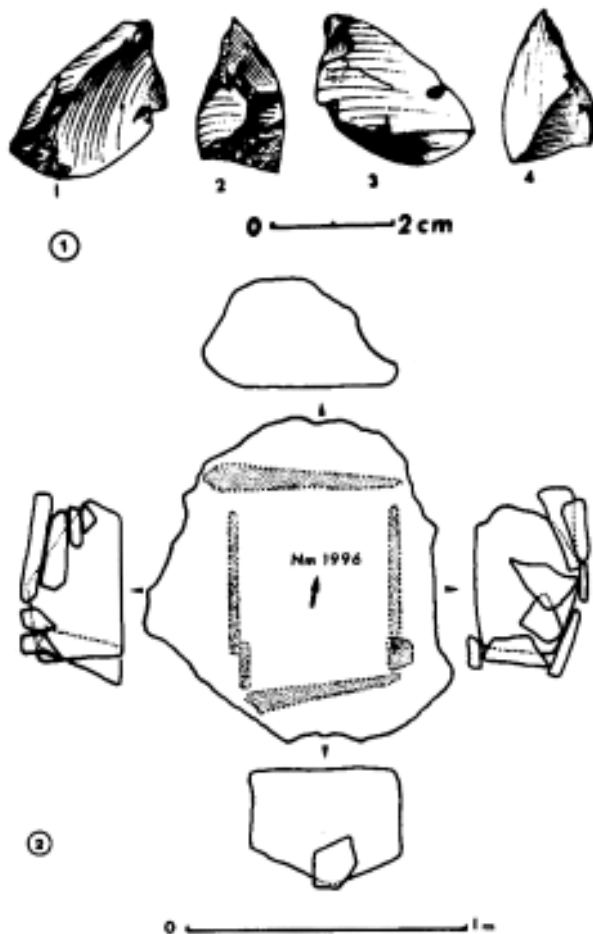


Fig. 4: en 1 représentations de l'éclat de silex en 2 vues en plan, et latérales du caisson central. Les parois sont représentées par leurs faces externes, bords supérieurs vers l'intérieur.

Elle repose, elle aussi, sur le niveau horizontal déjà cité, et, comme la précédente, présente une inclinaison vers le sud de 30°, paraissant résulter, comme nous l'avons signalé pour certaines intercalaires du péristalithe, de la poussée du colluvionnement auquel est soumis l'ensemble du monument. Par ailleurs, elle n'est pas vraiment parallèle à la dalle nord, mais s'en écarte à son extrémité ouest. Ce fait remonte à la construction du caisson puisqu'une dalle supplémentaire a été ajoutée à la paroi ouest comme pour compenser cet écart.

A la base de la dalle sud, une petite dallette de 0.20 m. de hauteur prend appui sur elle pouvant, peut être, jouer ainsi un très discret rôle de contention.

- la dalle est (fig. 4), parfaitement verticale, est légèrement enfoncée de 3 à 4 centimètres sous le niveau de base déjà cité. Elle est de forme grossièrement rectangulaire, mesure 0.50 m. à sa base, sous le couvercle, 0.45 m. de haut, de 4 à 5 centimètres d'épaisseur et s'enfonce légèrement de 3 à 4 cm. sous le niveau de base horizontal. Comme sa longueur ne lui permet pas de clore totalement la paroi du caisson, on a rajouté à la face externe de sa partie sud une petite dalle verticale afin de compléter l'architecture de la paroi, ainsi qu'une petite dallette de 0.10 m. x 0.10 m. qui a déjà été déposée à sa face supérieur, et toujours au sud, dans le même but.

On notera la présence de 4 dallettes verticales qui complètent à l'extérieur le dispositif, comme pour le consolider.

- la dalle ouest (fig. 4), la plus mince de toutes, de forme trapézoïdale, ne mesure que deux à trois cm d'épaisseur, avec une base supérieure de 0.45 m. de longueur et une hauteur de 0.40 m. Sa forme et ses dimensions ont obligé les constructeurs à ajouter à la face interne de son extrémité sud une dallette verticale supplémentaire ainsi que quatre autres dallettes superposées à la face externe de son extrémité nord afin de parfaire l'étanchéité de cette paroi. Cette dalle ouest ne s'enfonce que très légèrement sous le niveau de base du péristalithe.

3- Contenu du coffre (fig.5)

Il est essentiellement rempli de la terre colluviale rouge-violacée environnante, homogène, très dense. Toutefois une note architecturale tout à fait unique pour ce type d'architecture est apparue à 0.20 m. sous la dalle de couverture, sous la forme de huit petites plaquettes de grès rose de 4 à 10 cm. d'épaisseur, non jointives, mais groupées dans la moitié est du caisson, sur un même niveau, alors que dans l'espace resté libre, à l'ouest, a été effectué un petit dépôt de charbons de bois; quelques particules car-



Photo 3- Le coffre, une fois le couvercle enlevé; vue prise du nord-est

bonées ont aussi été remarquées disséminées dans la totalité du coffre. Enfin, c'est dans la masse de terre sous-jacente à ces plaquettes qu'on a prélevé l'échantillon pour étude palynologique.

Par rapport aux coffres déjà fouillés à Méatsé, et de construction similaire, (C1, C8, C12) le caisson de C11 présente indéniablement une plus grande fragilité qui a bien été objectivée par la chute des deux dalles au nord et au sud, lors du simple enlèvement de la dalle de couverture.

Peut être la poussée du colluvionnement nord-sud a-t-elle suffi à déchausser des dalles initialement très peu enfoncées sous le niveau de base; habituellement les parois des caissons sont enfoncées d'au

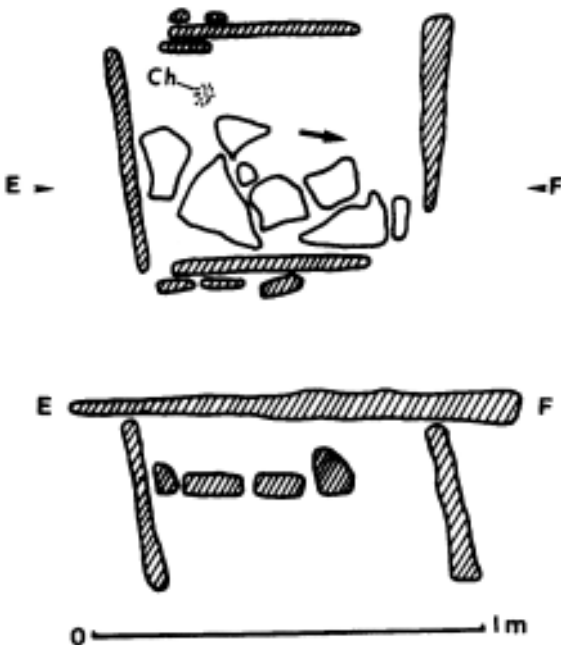


Fig. 5: Vue en plan du caisson central à la profondeur de 0.20 m. et coupe en EF; mise en évidence du petit dallage à l'est, et du dépôt de charbons de bois à l'ouest.

moins une vingtaine de centimètres plus bas que le niveau de construction du reste du monument.

L'espace compris entre le coffre et le pérystalithe est parsemé, au niveau -0.50 m. (fig. 1 et 5) de quelques fragments de plaquettes de grés qui ne paraissent pas naturellement en place, es-ce le résultat de l'épannelage des dalletes du pérystalithe ou de la dalle de couverture du coffre?

Toutefois on n'observe ni la disposition très élaborée des petites dalles entourant le coffre de C8, ni, inversement, l'absence totale de tout élément comme en C1 ou C12 (BLOT, J. 1996b).

A l'extérieur du pérystalithe (fig. 2), dans le secteur est sud-est, apparaissent quelques blocs de grés, dont l'un de près de 1 m. de long et 0.40 m. d'épaisseur dont il est difficile de préciser à quoi ils correspondent: monument voisin? blocs erratiques?, nous pencherions pour cette seconde hypothèse.

4- Stratigraphie (fig.6)

Rappelons en rapidement les données: sous une très fine épaisseur d'humus (1 à 2 cm.) contenant les racines du gazon existe une importante couche d'argile colluviale parsemée de particules carbonées présentes jusqu'à 0.20 m. sous la surface; cette masse d'argile colluviale repose sur un substrat d'argilites silteuses micacées qui s'enfonce progressivement selon un axe ouest-est. Si l'ensemble du monument est construit sur un niveau horizontal à -0.50 m. sous la surface gazonnée, il est séparé du substrat de 4 à 5 cm. dans le secteur ouest, de 10 à 15 cm. au niveau du coffre et d'une quarantaine de centimètres en secteur est.

Enfin, nous n'avons, en aucun endroit, noté de strate rubéfiée pouvant évoquer un ustrinum, à l'extérieur, ou à la périphérie du monument, dans la coupe du terrain, et encore moins à l'intérieur.

5- Mobilier-Charbons de bois.

- Aucun mobilier métallique ou céramique n'a été recueilli.

- Un éclat de silex (fig. 2 en S) a été trouvé à une profondeur de 0.58 m., à l'extérieur du pérystalithe en secteur sud, à l'extrémité sud d'une dalle intercalaire. D. EBRARD le décrit ainsi (fig. 4 ,dessin 1): "Éclat de silex marron à nombreux petits points beiges (silex de Bidache). Certaines faces de l'éclat sont brillantes: (représentations 1 et 2 du dessin 1, et la partie supérieure gauche de la représentation 4). La représentation 3 est mate, la partie inférieure correspond au talon lisse et la partie supérieure à la face d'éclatement ou revers de l'éclat. Cet éclat épais correspond à un enlèvement pour la préparation et le réavivage du plan de frappe d'un nucléus". En cela il

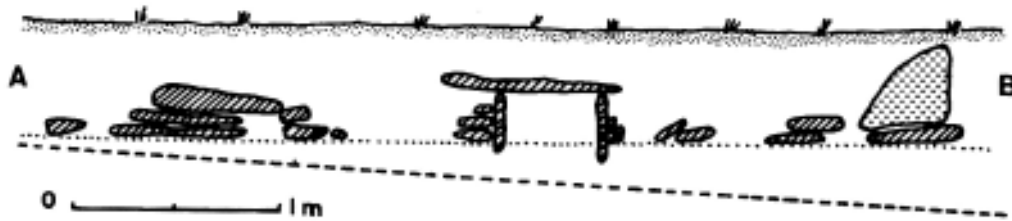


Fig. 6: Coupe de Méatsé 11 suivant l'axe AB de la figure 2. Le substrat s'enfoncé progressivement vers l'est, par rapport au niveau horizontal de construction du monument qui ne l'a pas atteint.

se rapproche beaucoup de la lame à crête simple trouvée à Hegieder 7 en 1992 qui avait été façonné en racloir denticulé (BLOT, J. 1994). L'attribution chronologique de ces objets est très délicate et ce type d'éclats peut se trouver aussi bien au paléolithique qu'au post-paléolithique. Il semblerait toutefois que les pièces lithiques découvertes dans ces types de monuments (cercles de pierres ou tumulus) ont sans doute été déposés lors de leur construction, comme la petite lame présentant des retouches d'utilisation dans le "baratze-tumulaire" d'Ugatze (BLOT, J. 1975). Soit les "Protohistoriques" s'intéressaient avant l'heure aux vestiges archéologiques qu'ils ramassaient pour en faire des dépôts "rituels", soit ils utilisaient encore le silex pour certaines activités. La fréquence avec laquelle on en trouve dans certains monuments du Béarn par exemple, suggère qu'il pourrait bien s'agir d'une action volontaire ; on a même estimé dans le cas du tumulus T1 de Pau (BLANC, CL. 1989), compte-tenu de la grande proportion d'éclats, qu'il aurait pu y avoir taille de silex ou de quartzite sur place, pendant la cérémonie funéraire.

- Un galet et deux fragments d'un autre galet ont été recueillis au niveau du pérystalithe (fig. 2 en G). Le premier galet, piriforme, de 10 cm. de long, 6 de large et 5 d'épaisseur avait été déposé sur une des dalles horizontales située au milieu d'un amas du secteur sud-sud-ouest. Une moitié de galet (9 cm. de long, 3.5 cm. de large et 4 d'épaisseur) a été découverte posée sur la dalle la plus basse d'un amas de quatre, en secteur nord-ouest; la fracture était nette, mais ancienne. La seconde moitié se trouvait à la base de ce même amas, une dizaine de centimètres plus bas. Il semble que cette disposition résulte d'une action volontaire, y compris le bris du galet.

Les galets recueillis présentent des traces pour lesquelles nous nous sommes posés la question d'une origine anthropique (D. EBRARD).

Toutefois J.F. LALANNE, présent sur le terrain, a décrit ces galets comme étant des galets craquelés et impressionnés, bien connus dans les poudingues permo-triasiques, et visibles à proximité du site de Méatsé.

La présence des galets disposés au pied ou sur les couronnes des cercles de pierres est fréquente

en Pays Basque; ce geste tout à fait intentionnel, symbolique, a été retrouvé dans les cercles d'Errozaté 2, 3 et 4, (BLOT, J. 1977) de Méatsé 1 (BLOT, J. 1970) d'Oyanleku (ALTUNA, J. 1977), dans les cercles-tumulaires de Bixustia (BLOT, J. 1976) de Millagaté 4 (BLOT, J. 1988), de Méhatsé 5 (BLOT, J. 1978) de Menditipi (BARANDIARAN, J.M. DE. 1949).

S'il n'y avait aucun dépôt d'ossements calcinés, ni même quelques fragments, le charbon de bois était présent, d'abord sous la forme de nombreuses particules carbonnées disséminées dans l'ensemble des terres (à partir de -0.20 m. sous la surface) et dans le coffre, ensuite, sous forme de quelques dépôts modestes, bien que nettement individualisés (de la taille d'une petite noix). L'un d'eux à l'intérieur du coffre, à l'ouest des 8 plaquettes déjà citées, et tous les autres au niveau -0.50 m., soit à la base des éléments constitutifs du monument (fig. 2 ch): deux petits dépôts, au nord, au pied des dalles verticales disposées tangentiellement dans la zone de contact, entre C11 et C8; trois autres dépôts, toujours en secteur nord, mais à quelques centimètres de la paroi nord du caisson. Enfin un dernier petit amas en secteur ouest, près du bord interne du pérystalithe. Deux examens ont été demandés, suite aux prélèvements effectués:

- une datation au 14C des charbons de bois
- une étude palynologique du contenu particulièrement bien protégé du caisson central.

RESULTATS DES EXAMENS.

1- Datation au 14C.

Nous devons à l'amabilité de MR MICHEL FONTUGNE, Directeur du Centre des Faibles Radioactivités de Gig-sur-Yvette, les résultats suivants:

Résultats de la mesure d'âge par le carbone 14 de l'échantillon de charbon de bois Gif 10284:

2705 ± ou - 75 ans BP

d 13C: -25,86%

Date calibrée: Cal B.C. (1041, 605).

Intervalle de confiance: 95% (2 sigmas).

Calibration d'après Stuiver et Reimer, (Rad. V.35, n° 1, p. 215, 230).

Il est intéressant de comparer ce résultat avec celui obtenu pour C8, tangent au nord:

(Gif 2573): 2960 + ou - 50 BP, soit, en datation calibrée 1313, 1004 BC (Calibration d'après Stuiver et Reimer).

Il apparaît globalement que C11 est postérieur à C8 comme l'architecture l'a démontrée mais il reste cependant à apprécier l'importance de l'écart de temps les séparant.

Toutes les datations au 14C obtenues pour ces types de monuments en Pays Basque, aussi sujettes à critiques qu'elles puissent être, sont cependant les très bienvenues. Nous n'avons, en effet, aucun autre repère chronologique, qu'il s'agisse de la typologie d'un mobilier en général inexistant, ou de l'architecture qui ne peut en rien servir une quelconque "typo-chronologie". On observe, en effet, tous les types de monuments (cercles de pierres, et tumulus avec ou sans cercles de pierres) tout au long de l'âge de Bronze et du Fer, sans qu'apparaisse une quelconque évolution dans les styles ou les types de ces constructions.

2- Palynologie.

Nous donnons ici les conclusions de l'étude effectuée par L. MARAMBAT (laboratoire Archéolabs), dont le compte-rendu intégral est publié à la suite de cet article:

L'analyse montre que l'édification du cromlech a eu lieu dans un environnement qui apparaît déboisé. Les cortèges polliniques de l'échantillon provenant de Méatsé 11 seraient proches de ceux de Méatsé 12 et Hegieder 7. Par ailleurs, les surreprésentations locales mises en évidence dans plusieurs échantillons empêchent toute comparaison chronologique et reconstitution fiable de l'environnement. En l'absence d'une séquence de référence établie en tourbière et datée, il sera difficile de connaître avec précision l'aspect du paysage et l'impact de l'homme."

INTERPRETATION DES RESULTATS.

1- Etat du monument après sa construction.

De nos jours, les cercles de la nécropole de Méatsé sont presque complètement enfouis dans le sol, du fait du colluvionnement issus des deux sommets Artzamendi et Iguski qui dominent immédiatement le col au nord et au sud. Le fait que les premières particules carbonnées du cercle C11 n'apparaissent (comme c'est le cas pour C8 ou C12) qu'à une vingtaine de centimètres sous la couche d'humus, peut laisser supposer que la surface du sol, à l'épo-

que de la construction devait probablement se trouver aux environs de ce niveau.

On aurait alors pour C11 un monument qui, une fois achevé restait cependant encore bien visible: la partie haute des dalles verticales en position radiale, ainsi qu'une surface plus ou moins importante de la dalle de couverture du caisson central; cet aspect supposé paraît assez conforme à ce que l'on constate, à l'heure actuelle, dans d'autres sites pour des monuments non soumis au colluvionnement (Okabé par exemple).

Si l'on admet que C8 était encore visible au moment de l'édification de C11, cette particularité a pu inciter les constructeurs de C11 à bâtir contre C8 (raisons rituelles?) sans les empêcher cependant d'être victimes d'une petite erreur d'appréciation dans les distances, ou les dimensions, compte tenu du "télécopage" constaté entre C11 et C8.

2- Reconstitution de la pratique funéraire.

Si l'on veut bien admettre qu'il s'agit de monuments à vocation funéraire, on peut dire qu'en Pays Basque les sites de construction semblent avoir été assez proches des lieux d'incinération; nous avons pu en effet, dans certains cas, observer de l'argile rubéfiée sous-jacente à des charbons de bois vraisemblablement déposés à l'état de braises donc prélevés sur les restes d'un bûcher très proche (BLOT, J. 1977; BLOT, J. 1991). Il est possible qu'il en ait été de même ici, mais nous ignorons les rapports chronologiques entre incinération et construction. Compte tenu de l'importance de cette dernière, du soin apporté à sa confection, il est possible qu'elle ait nécessité une durée et/ou une "main d'oeuvre" assez appréciable.

Comme nous l'avons signalé plus haut, il est très probable que le cercle C8 ait été encore bien visible lors de l'édification de C11. C'est donc en toute connaissance de cause (mais pour des raisons que nous ignorons), que les constructeurs ont choisi, comme en bien d'autres sites (Okabé, Elorietta, etc..) que le nouveau cercle soit tangent à celui déjà en place.

Dans un premier temps, on a dégagé le terrain sur une aire circulaire un peu supérieure à quatre mètres jusqu'à un niveau horizontal situé à une profondeur d'environ 0.50 m.

C'est alors qu'ont été disposés les amas de dalles et les éléments intercalaires prélevés dans les nombreux filons du voisinage immédiat, et après un soigneux épannelage; les parois du caisson n'ont été que très peu enfoncées sous le niveau atteint. Il est difficile d'interpréter les huit petites plaquettes disposées à l'intérieur du caisson, tout comme les galets ou fragments de galets sur le péristalithe, les dépôts de charbons de bois prélevés sur le bûcher voisin, et l'absence habituelle d'ossements calcinés

ou de mobilier métallique ou céramique. Tout ces gestes avaient une signification symbolique bien précise aux yeux des constructeurs, qui nous échappe totalement.

On peut en dire autant du contraste entre la pauvreté du contenu de ces monuments et le travail exigé pour leur construction.

3- Comparaison avec C8 (fig.7)

Le cercle C11 diffère essentiellement de son voisin C8 par ses dimensions inférieures d'environ un mètre. On note encore quelques petites différences: les amas de dalles horizontales sont dans l'ensemble moins fournis (3 éléments en moyenne au lieu de 4 ou même 5 ou 8); certaines dalles intercalaires ont été remplacées par des blocs de grés horizontaux; le caisson central est plus fragile, bien moins élaboré, en particulier en ce qui concerne les assemblages de dalles à sa périphérie. Cependant toutes ces nuances n'empêchent pas un, "air de famille" indéniable, conforté par la présence de charbons de bois, dans les deux cas, présence si exceptionnelle par ailleurs dans les autres monuments de ce site. A s'en tenir à ces seules données, on pourrait presque considérer que ces deux cercles sont non seulement contemporains, mais qu'ils ont pu être édifiés par les mêmes constructeurs...

On gardera cependant bien présent à l'esprit que des similitudes, en la matière, n'excluent pas des écarts chronologiques plus ou moins importants, comme pourrait par exemple ici le confirmer, outre la datation 14 C, la différence notable dans les pourcentages de hêtre: 15% à Méatsé 8 et seulement 2% à Méatsé 11.

4- Commentaire géophysique.

Ce baratze n'est pas apparu à la prospection alors qu'il avait servi de terrain d'essai n° 1 (rapport 1994) pour des études en fonction de la profondeur. On est apparemment dans le même cas que le baratze C12, lui aussi fouillé après la prospection électrique.

A propos de ce dernier les raisons suivantes ont été données (courrier de M. MARTINAUD à J. BLOT du 9/5/95):

- du bord de la piste, où il se trouve, la résistivité diminue très rapidement vers le nord, il se trouve donc dans un contexte de gradient de résistivité important peu favorable à sa détection.

- à cause de la présence de la pierre couvrant la ciste centrale, la mesure qui aurait due être enregistrée à cet endroit n'a pas pu être faite (figure); elle aurait donné une valeur plus élevée que pour l'environnement immédiat.

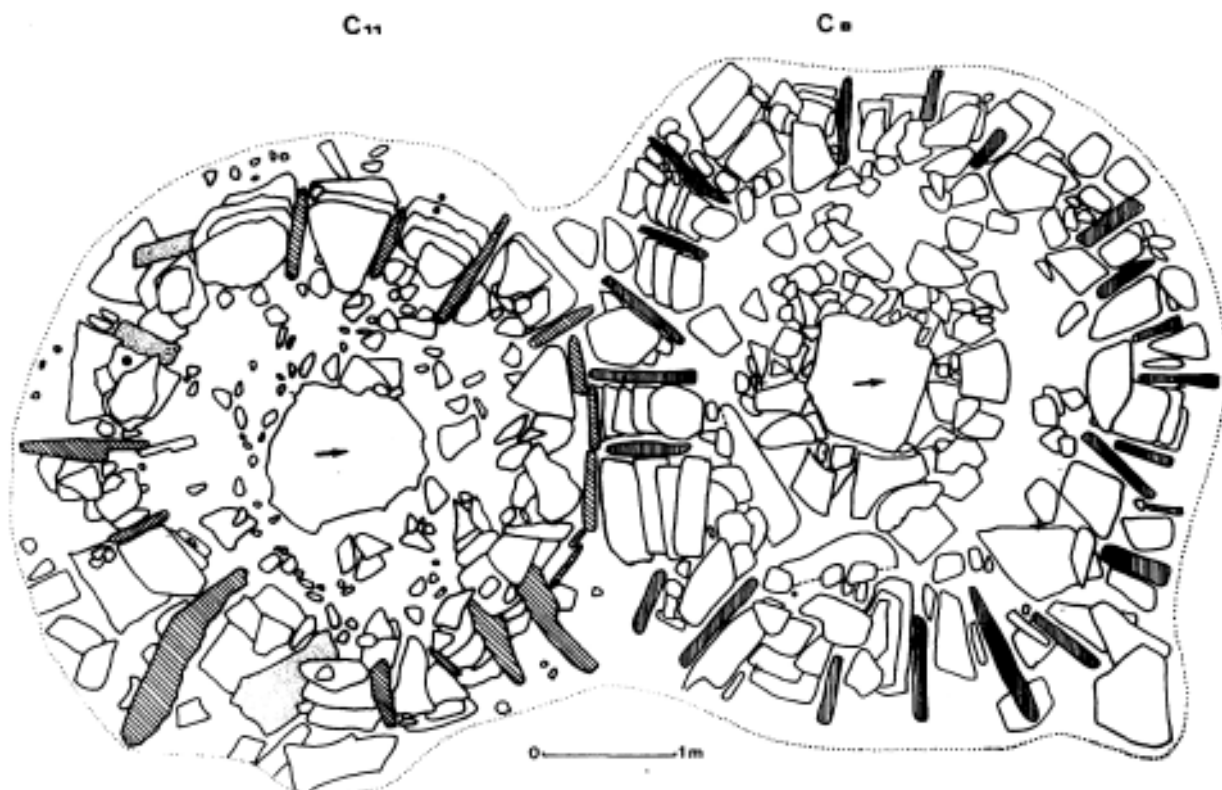


Fig. 7: Plan d'ensemble des deux monuments tangents: C11 (à gauche), et C8 (à droite).

- la couverture du terrain étant volontairement incomplète, nous avons peut-être eu la malchance de ne pas échantillonner dans les zones les plus résistantes de ce cercle. A l'appui de ceci est la constatation de Mr Blot d'un cercle très "propre": pas de pierres entre la ciste et le cercle de pierres extérieur

- sachant maintenant tout cela, on constate l'existence d'anomalies tenues à bonne distance du centre repéré. Mais ces anomalies étaient trop ténues pour que nous les prenions en compte.

Pour le cercle C11 il est évidemment possible d'évoquer un échantillonnage malchanceux mais il n'y avait pas ici de mesures interdites par des pierres

affleurantes et ce serait en contradiction avec les conclusions justifiées de notre essai n° 2 (rapport 1994) qui prouvait la validité de l'échantillonnage choisi. On imagine plutôt un double concours de circonstances défavorables.

1- Lors des débuts de la prospection et des essais préliminaires, le terrain était très humide (période pluvieuse). Le terrain était donc gorgé d'eau, ce qui nivèle les résistivités avec un effet d'autant plus grand que la résistivité de l'eau est ici très élevée (rapport 94).

2- La dalle horizontale qui couvre la ciste centrale est très fine (maximum 7 cm.) et la proportion de da-

TABLEAU RECAPITULATIF DES DATATIONS OU ESTIMATIONS D'AGE OBTENUES EN PAYS BASQUE DE FRANCE

(T: tumulus- B: Baratze (1)- BT: baratze-tumulaire)

	Echantillon	Mesure d'âge (BP)	Dates calibrées (BC)
(T)	Irau 4 (Gif.7892)	3850 +/-90	2560-2057
(T)	Urdanarre N1* (Gif.9144)	2990 +/-50	1383-1067
(B)	Méatsé 8 (Gif.9573)	2960 +/-50	1313-1004 ***
(T)	Zuhamendi 3 (Gif.3742)	2940 +/-100	1402-914
(T)	Apatesaro 6 (Gif.8664)	2920 +/-45	1267-1005
(B)	Apatesaro 1 (Gif.5728)	2780 +/-90	1224-815
(T)	Apatesaro 5 (Gif.6988)	2740 +/-60	1032-815
(T)	Méhatze 5 (Gif. 4470)	2730 +/-100	1192-627
(BT)	Millagate 5 (Gif.7559)	2730 +/-60	1118-812
(B)	Méatsé 11 (Gif.10284)	2705 +/-75	1041-605 ***
(B)	Errozate 2 (Gif.3741)	2680 +/-100	1101-539
(T)	Apatesaro 4 (Gif.6031)	2670 +/-90	1041-550
(B)	Hegieder 7 (Gif.9371)	2650 +/-50	901-781
(B)	Errozate 4 (Gif.4185)	2640 +/-100	1024-467
(BT)	Zaho 2 (Gif.6343)	2640 +/-90	995-497
(BT)	Bixustia (Gif.3743)	2600 +/-100	969-433
(B)	Apatesaro 1 bis (Gif.5729)	2590 +/-90	920-436
(B)	Méatsé 2 (Ly.881)	2380 +/-130	800-165 **
(B)	Okabé 6 (Gif.4186)	2370 +/-100	767-216
(B)	Errozate 3 (Gif.4184)	2330 +/-100	755-172
(BT)	Pittare (Gif.4469)	2240 +/-90	635-85
(BT)	Millagate 4 (Gif.7306)	2120 +/-60	354-12
(T)	Bizkarzu (Gif.4183)	1100 +/-90	714-1113 ap.J.C.
(T)	Ahiga (Gif.5022)	1000 +/-80	869-1205 ap.J.C.
(B)	Sohandi 2 (Typologie du mobilier)		Entre X et XIVème siècle
(B)	Sohandi 5 (Bx 475 T.L.)	800 +/-210BP	1150 +/-210 ap.J.C
(T)	Urdanarre N1 **** (Gif.9030)	520 +/-60	1301-1471 ap.J.C.
(B)	Mendizabale 7 (Typologie du mobilier)		Entre XII et XVIIème siècle

* -Tumulus à inhumation (Tous les autres monuments sont à incinération)

** - Date calibrée d'après les tables de KLEIN et LERMAN (rad.1982)

*** - Date calibrée d'après STUIVER et REIMER 1993 (rad.V.35 n°1,1993,p.215-230)

Toutes les autres calibrations sont d'après PAZDUR et MITCHZYNSKA 1989 (rad.V.31 n°3,1989,p.824-832)

****- Réutilisation d'un tumulus à inhumation de l'âge du Bronze pour une incinération

(1) Cercle de pierres ou "cromlech".

lles horizontales dans le cercle est grande par rapport aux dalles verticales. On a peut-être ici un exemple archéologique d'un effet d'anisotropie du terrain, connu en géologie pour certains terrains stratifiés. Les terres argileuses et imbibées d'eau interstratifiées entre les dalles de grés conduisant le courant comme si les dalles de grés étaient absentes.

CONCLUSION

Comme nous l'avons déjà fait remarquer à propos des autres monuments de cette nécropole, la richesse du col de Méatsé en dalles de grés rose se prête fort bien à la réalisation de constructions soignées bien plus esthétiques que celles qui peuvent être réalisées avec des blocs de poudingue ou de quartzite.

Tous ces monuments nous paraissent être en rapport avec le domaine funéraire (les autres hypothèses nous semblent peu défendables; BLOT, J. 1995c). On retrouve aisément pour tous, au delà des détails architecturaux, certaines caractéristiques permanentes (choix du site, dimensions, disposition de base des éléments, dépôts symboliques etc ...) qui semblent traduire un fond commun de traditions, de motivations spirituelles, sous-jacent à une pratique demeurée stable au cours des siècles.

BIBLIOGRAPHIE

ALTUNA, J. & ARESO, P.

- 1977 "Excavaciones en los cromlechs de Oyanleku (Oyarzun) Guipuzcoa" - *Munibe* 29, 65-76.

BARANDIARAN, J.M. DE.

- 1949 "Contribucion al estudio de los cromlechs pirenaicos-Homenaje a D. Julio de Urquijo-San Sebastian" *Munibe* 1, 197-212.

- 1953 "El hombre prehistorico en el País Vasco" *Editorial vasca Ekin*, Buenos Aires, Argentina.

BLANC, CL.; MANGUEZ, J.J. & RIUNE-LACABE, S.

- 1989 "Tumulus d'Ibos (Plateau de Ger, H.P.), et Tumulus de Pau (Plateau du Pont Long, P.A.). Comparaison et rites funéraires". *Archéologie des Pyrénées Occidentales*. 9, 62-66.

BLOT, J.

- 1970 "Le cromlech Méatsé 1. Compte-rendu de fouilles 1970"- *Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine*, Bordeaux.
- 1972 "Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays Basque (II)- Dolmens et cromlechs du Labourd et de Basse-Navarre"- *Bulletin du Musée Basque* 55, 1-50.
- 1976 "Les tumulus de Bixustia et Zuhamendi"- *Bulletin du Musée Basque* 74, 105-126.
- 1977 "Les cromlechs d'Errozaté et d'Okabé (Basse-Navarre) compte- rendu de fouilles" -*Munibe* 29, 77-96.
- 1978 "Le cromlech de Méhatzé (Banca.Aldudes)- Compte- rendu de fouilles 1977" -*Munibe* 30, 173-180.
- 1979 "Le cromlech Méatsé 5, compte- rendu de fouilles de sauvetage d'urgence"- *Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine*, Bordeaux.
- 1983 "Les monolithes en Pays Basque de France" -*Bulletin du Musée Basque* 99. 1-36.
- 1988 "Le tumulus- cromlech Millagate 4, compte- rendu de fouilles 1986". *Munibe (Antropologia-Arkeologia)* 40, 95-113.
- 1991 "Le tumulus- cromlech Millagate 5, compte- rendu de fouilles 1987"- *Munibe (Antropologia-Arkeologia)* 43. 181-189.
- 1994 "Le cromlech Heguieder 7. Compte-rendu de fouille 1992. *Munibe (Antropologia-Arkeologia)* 46, 133-141.
- 1995-a "Le cromlech Méatsé 8 (commune d'Itxassou-Labourd) compterendu de fouilles 1992-93. *Munibe (Antropologia-Arkeologia)* 47, 203-212.
- b "Rapport de sondages archéologiques au col de Méatsé 1995". *Service Régional de l'Archéologie-Bordeaux*
- c "Contribution à l'étude des cercles de pierres en Pays Basque de France" -*Bulletin de la Société Préhistorique Française* 92, 525-548.
- 1996-a "Rapport de sondages archéologiques au col de Méatsé 1996" *Service Régional de l'Archéologie-Bordeaux*
- b "Le cromlech Méatsé 12 (commune d'Itxassou-Labourd), compterendu de fouilles 1994"- *Munibe (Antropologia-Arkeologia)* 48, 65-77.

CHAUCHAT, CL.

- 1977 "La nécropole protohistorique du col de Méatsé à Itxassou" -*Gallia Préhistoire* 20. 324-341.

MARTINAUD, M.

- 1994 "Col de Méatsé, Itxassou, Pyrénées Atlantiques" "prospections électriques-Rapport final 1994". *Service Régional de l'Archéologie-Bordeaux*.